

Québec français



Femmes et littérature à l'époque de la Nouvelle-France Au-delà de la sainte trinité des manuels

Julie Roy

Number 142, Summer 2006

Les écrits de la Nouvelle-France

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/49754ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Roy, J. (2006). Femmes et littérature à l'époque de la Nouvelle-France : au-delà de la sainte trinité des manuels. *Québec français*, (142), 52-56.



Arrivée des Ursulines et des Hospitalières en Nouvelle-France, 1928. Mère Marie-de-Jésus. Peinture. Collection Musée des Ursulines de Québec. Photo : François Lachapelle, 1980. http://www.museevirtuel.ca/Exhibitions/Annodomini/THEME_07/FR/theme-fr-7-3-sec.html



Femmes et littérature à l'époque la Nouvelle-France

AU-DELÀ DE LA SAINTE TRINITÉ DES MANUELS

par Julie Roy



Marie de l'Incarnation
Marie Morin
Elisabeth Bégon

On pourrait s'étendre longuement sur l'effacement des femmes de l'histoire littéraire et sur la consécration de la Sainte Trinité que forment Marie de l'Incarnation, Marie Morin et Elisabeth Bégon. Devenues des noms familiers et des incontournables de l'histoire de la littérature de la Nouvelle-France, la mère de la colonie, la fille du pays et la femme d'esprit sont également des monuments qui ont effacé nombre de femmes ayant tenu la plume au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, mais surtout nombre de pratiques d'écriture qui caractérisent cette époque. En 1920, lorsque Georges Bellerive entreprend de faire « l'apologie de nos auteurs féminins », la Nouvelle-France apparaît dans un chapitre intitulé « À l'ombre des cloîtres ». Bellerive insiste alors sur la fierté que doivent ressentir les Canadiens à l'égard d'une origine littéraire « aussi noble

et aussi pure ». C'est en effet chez les religieuses que la plus grande part des écrits féminins de la Nouvelle-France se retrouve consignée. Or, ce qui était une plus-value dans les années 1920 s'est avéré d'un bien piètre secours à partir des années 1960, période où la littérature emprunte la voie de la modernité. La plupart de ces textes n'ont jamais été imprimés ou l'ont été de façon posthume, ils sont souvent dispersés et la définition de la littérature s'est largement transformée depuis le XVII^e siècle.

Du côté des laïques qui ont manié la plume, les problèmes de dispersion et de destruction des sources apparaissent encore plus importants, hormis les textes conservés dans les fonds relatifs aux grandes institutions gouvernementales sous leur forme initiale ou résumée. En dépit de ces considérations, l'écriture des femmes à l'époque de la Nouvelle-France s'avère fort riche pour qui délaisse la perspec-

tive de l'histoire de la littérature et la quête de chefs-d'œuvre pour adopter celle d'une histoire littéraire, moins centrée sur les résultats que les processus. L'idée n'est pas ici de juger de la valeur de ces textes, mais bien de donner à voir la diversité des pratiques d'écriture et de dresser un panorama succinct mais éclairant sur les origines d'un parcours littéraire qui ne prendra véritablement son envol que dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

La lettre comme lieu d'échange et d'écriture

Les premières missionnaires qui débarquent sur les rives du Saint-Laurent à la fin de l'été 1639, après trois mois de navigation, envoient en France le récit de cette longue traversée. Ces récits d'aventures sont les premiers documents composés par des femmes en sol canadien qui aient réussi à traverser le temps. L'héroïsme et la forte spiritualité qui habitent celles que le jésuite Paul Lejeune appelle les « Amazones du Grand Dieu » et la nouveauté de l'expérience incitent sans doute les communautés mères à conserver ces documents comme des reliques. On connaît quelques-unes des lettres de Marie de l'Incarnation, reprises dans l'édition de sa correspondance, et l'on soupçonne le père Du Creux d'avoir emprunté son récit le plus étoffé, aujourd'hui disparu, pour rédiger son *Historia canadensis*². La relation de sa compagne Cécile Richer de Sainte-Croix³ et le récit de l'hospitalière Marie Forestier de Saint-Bonaventure bien que moins connus, méritent le détour, tant pour le contenu historique que pour la qualité des récits, qui transportent le lecteur au milieu de l'océan, spectateur impuissant de la fureur des éléments, voire de la mort certaine des protagonistes, que seule une intervention divine réussira à contrecarrer.

Ayant établi leur demeure à des milliers de kilomètres de leurs destinataires habituels, les religieuses prennent conscience de la valeur de la lettre. En tant que support à la transmission d'un message, dont les communautés, longtemps entièrement dépendantes de la France, ont grandement besoin, la lettre se conjugue à toutes les occasions et fait partie intégrante de la vie des religieuses : « Trois mois durant, ceux qui ont des expéditions à faire en

France n'ont point de repos⁴ », écrit Marie de l'Incarnation à son fils en 1649. La correspondance de la fondatrice des ursulines, estimée à environ 13 000 lettres (dont quelques centaines ont été préservées) est la plus connue et la plus étudiée, mais elle ne constitue assurément pas une exception⁵. Ses compagnes ursulines et les hospitalières se sont aussi adonnées à cette activité d'écriture comme la plupart des religieuses occupant des charges administratives au sein de leur communauté. De la correspondance de sa vis-à-vis, Marie Guenet de Saint-Ignace, première supérieure de l'Hôtel-Dieu, il ne reste plus que quelques missives écrites à sa sœur Madeleine de Saint-François-Xavier et le souvenir vague de quelques lettres attestées à la supérieure de la communauté de Dieppe, à l'évêque de Rouen, à la duchesse d'Aiguillon et à des bienfaiteurs et bienfaitrices de l'hôpital. Marie Forestier de Saint-Bonaventure, qui devient supérieure au décès de Marie Guenet, ne laisse également que quelques lettres éparses dont l'une, destinée aux commanditaires de l'œuvre des hospitalières, sera publiée par le procureur de la communauté et imprimeur du Roy, Sébastien Cramois⁶. Ici, l'objectif est moins de rendre compte de la mission et de décrire le Canada que de réclamer divers objets de nécessité et la venue de religieuses pour prêter main-forte aux hospitalières. Les correspondances qui témoignent de la gestion des affaires courantes constituent sans doute une part importante des lettres écrites par les religieuses, comme par les laïques.

Les conditions de l'écriture et les destinataires modèlent l'énonciation épistolaire. La lettre, fille de la nécessité, devient un support et un prétexte, le nécessaire relais par lequel transite désormais l'écriture sous toutes ses formes. Dès 1640, Marie de l'Incarnation et Marie de Saint-Ignace envoient des comptes rendus de leurs activités au père Paul Ragueneau, responsable de la mise en forme de la *Relation* des jésuites. Pendant les premières années, ces contributions y sont souvent transcrites presque intégralement, mais la part des religieuses à ce récit sera de plus en plus difficile à mesurer. En 1668, Marie de l'Incarnation indique d'ailleurs que la relation est peu loquace à propos des activités des

ursulines. C'est donc par des relations destinées aux bienfaiteurs et amis que les religieuses suppléent au silence du discours officiel. Les religieuses font part des activités qui se déroulent dans leur communauté, mais également dans la colonie en puisant aux récits des parloirs, aux correspondances des voyageurs et des missionnaires, aux manuscrits des relations qui leur sont envoyées et à leur propre expérience. Elles répondent ainsi à l'intérêt de leurs correspondants pour les activités missionnaires, pour les autochtones et pour la faune et la flore du pays. Au début du XVIII^e siècle, l'hospitalière Marie-André Regnard Duplessis, élevée en France mais venue rejoindre sa famille au Canada à l'âge de 19 ans, entretient une correspondance assidue avec une amie d'enfance établie en Picardie. L'étrangeté des autochtones et leurs mœurs fascinent la religieuse fraîchement débarquée au pays, mais plus encore sa destinataire, qui reçoit avec ravissement les descriptions ethnographiques de Marie-André et des objets autochtones. M^{me} Hecquet, fascinée par une petite fille sauvage retrouvée en Champagne, mettra à profit les connaissances de sa correspondante canadienne pour identifier l'origine de celle dont elle publiera la vie en 1755, augmentée d'une lettre de la mère de Sainte-Hélène⁷. Outre cette correspondance, Marie-André s'entretient régulièrement avec l'apothicaire dieppois et ami des membres de l'Académie des sciences, Jacques Féret, afin de répondre aux besoins de la pharmacie de l'Hôtel-Dieu. En échange, Marie-André lui expédie des curiosités du Canada (oiseaux-mouches, serpents à sonnettes, coquillages, etc.) augmentées de descriptions, contribuant ainsi à enrichir son cabinet et à nourrir l'espace savant européen⁸.

Des femmes héroïques

Pour plusieurs religieuses, la correspondance est l'occasion de raconter le quotidien des cloîtres, la nouveauté des paysages du Canada et de décrire l'univers politique et économique du pays, mais elle permet également de laisser une trace de l'héroïsme des missionnaires canadiennes. Non seulement le cloître ne permet-il pas de donner à voir au grand jour les mérites de ces femmes qui ont tout sacrifié pour la gloire de Dieu, mais la distance fait en

sorte que leurs bienfaits sont condamnés à rester inconnus des réseaux européens. Le décès d'une consœur sera l'occasion de lever le voile sur une vie héroïque grâce à la lettre mortuaire. C'est dans cet esprit que les carmélites ont développé ce genre particulier aux communautés religieuses, sorte de pendant féminin de l'hagiographie et que reprennent les religieuses canadiennes au décès d'une consœur. Inspirées par les vies de saintes qui circulent dans les communautés canadiennes, les rédactrices des lettres mortuaires, souvent la supérieure ou la secrétaire de la communauté, contribuent à faire connaître la vie et l'œuvre d'une consœur. La lettre mortuaire n'est pas un simple billet annonçant la mort d'une religieuse à ses proches, mais une véritable entreprise de sanctification. Plusieurs religieuses deviennent des expertes du genre et la publication de ces lettres témoigne de l'importance que l'institution religieuse leur accorde. Outre leur publication sous forme de lettre circulaire, plusieurs ont été publiées dans les *Relations des jésuites*. C'est le cas de la vie de Marie de Savonnière de Saint-Joseph, décédée en 1652, et des vies d'Anne Bataille de Saint-Laurent et de Madeleine de La Peltrie que compose Marie de l'Incarnation. Quelques mois plus tard, sa remplaçante, Marguerite de Flécelles de Saint-Athanase, lui rendra un hommage similaire dans la lettre qu'elle adresse aux communautés de France. Ces vies seront reprises dans les *Chroniques de l'ordre de Sainte-Ursule* publiées en France par la mère de Pommereu⁹. Chez les hospitalières, Marie Forestier de Saint-Bonaventure rédige la lettre mortuaire de Geneviève-Agnès de tous les Saints, première autochtone à y devenir religieuse ainsi que celle de la vie de Catherine de Saint-Augustin pour ne nommer que les plus connues¹⁰. La plupart de ces documents sont toutefois restés à l'état de manuscrits, généralement reproduits dans les annales des communautés religieuses, une pratique destinée à constituer la mémoire interne des institutions religieuses. À la congrégation Notre-Dame, où Jeanne Leber avait élu domicile, sa cousine Anne Barrois, qui veillait sur elle et lui apportait le nécessaire, fut toute désignée pour témoigner de la vie de la recluse de Ville-Marie.

Des extraits de ce document aujourd'hui disparu, ont été inclus dans *l'Histoire de la congrégation Notre-Dame de la mère Sainte-Henriette*¹¹.

La tradition de la mémoire

Bien que la tradition de la mémoire se traduise le plus souvent dans la tenue des annales, qui étaient un récit annuel des activités qui ont touché la communauté et la colonie, au tournant du XVIII^e siècle plusieurs incendies ont détruit les archives de ces communautés, les fondatrices sont pour la plupart décédées et celles qui les ont connues sentent le devoir de conserver le souvenir de leurs exploits pour les religieuses futures. Chez les ursulines, une grande part des archives ont péri dans l'incendie de 1686. Pour conserver ce passé bien vivant, la mère Anne Bourdon de Sainte-Agnès reprend de mémoire l'histoire de sa communauté dans un document connu aujourd'hui sous le nom de *Vieux Récit*. Plusieurs religieuses, pour la plupart restées anonymes, ont poursuivi l'écriture des annales chez les ursulines, dont la mère Charlotte Daneau de Muy de Sainte-Hélène, annaliste pendant toute la guerre de Sept Ans¹². Chez les hospitalières, la mère Marie Forestier de Saint-Bonaventure, arrivée en 1639, rédigea ses souvenirs comme un legs à celles qui poursuivaient l'œuvre des fondatrices¹³. Ce document, détruit dans l'incendie de 1755, existait toujours lorsque Marie-André Regnard Duplessis de Sainte-Hélène, à l'invitation de la mère Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace, entreprend la rédaction de *l'Histoire abrégée de l'établissement de l'Hôtel Dieu de Québec [...]* en 1716¹⁴. Le récit de Marie Forestier y est reproduit. À l'Hôtel-Dieu de Montréal, de 1697 à 1725, Marie Morin retrace la fondation des hospitalières dans un document connu aujourd'hui sous le titre *Histoire simple et véritable*¹⁵. Marie-Anne-Véronique Cuillerier¹⁶ et Catherine Porlier prendront la relève et poursuivront la rédaction des annales des héritières de Jeanne Mance pour la période de 1725 à 1756¹⁷. À la Congrégation Notre-Dame, Marguerite Bourgeoys rédige aussi les mémoires de l'institution à la toute fin de sa vie. Toutefois, la popularité de la fondatrice a transformé la plus grande part de ces feuillets autographes en reliques à son

décès. Les religieuses ont pu en récupérer une partie que l'on désigne aujourd'hui comme les mémoires de Marguerite Bourgeoys¹⁸. À l'Hôpital Général, Marie-Catherine Juchereau Duchesnay de Saint-Ignace a composé les annales de la communauté pour la seconde moitié du XVIII^e siècle, retraçant notamment les événements de la Conquête et ceux de l'invasion américaine, récit qu'elle fit parvenir à des consœurs exilées à Loches après le traité de Paris¹⁹. La supérieure, Marie-Joseph Legardeur de Repentigny dite de la Visitation et l'annaliste ont sans doute étroitement collaboré à la rédaction de la *Relation du Siècle de Québec en 1759*, envoyée aux hospitalières de France en 1765²⁰.

Le livre manuscrit

Les écrits religieux, didactiques ou simplement édifiants, constituent également des genres importants dans les communautés religieuses. En 1668, Marie de l'Incarnation écrivait à son fils : « Depuis le commencement de carême dernier jusqu'à l'ascension j'ay écrit un gros livre Algonquin de l'histoire sacrée et de choses saintes un dictionnaire et un Catéchisme Héroquois, qui est un trésor. L'année dernière j'écrivis un gros Dictionnaire Algonquin à l'alphabet François ; j'en ai un autre à l'alphabet Sauvage²¹ ».

La plupart de ces documents ont été détruits dans l'incendie de 1686. Ce fut sans doute le sort de nombreux livres manuscrits si l'on considère les marques de tisons présentes sur les reliures de certains de ces livres conservés à l'Hôtel-Dieu de Québec. C'est le cas de la *Musique spirituelle où l'on peut s'exercer sans voix*, composé en 1718 par la mère Marie-André Regnard Duplessis de Sainte-Hélène. Il s'agit d'un traité spirituel fondé sur la théorie musicale dont l'objectif avoué est d'instruire et de porter ses consœurs à la vertu. La mère de Sainte-Hélène composera plusieurs opuscules sur des événements ayant touché la communauté et un recueil en 8 volumes des sermons de Joseph de la Colombière. Dans *La Manne de Bethléem*, rédigé en 1732, sa sœur, Geneviève de l'Enfant-Jésus, présente, quant à elle, diverses prières et états d'âme inspirés par les personnages de la nativité. Ces documents reliés et copiés à plusieurs exemplaires étaient destinés aux



bibliothèques du monastère, à des communautés religieuses et à des amis. Dans un pays où l'imprimerie n'existe pas encore, ces livres manuscrits étaient considérés comme une forme de publication. Ils possèdent tous, outre la reliure et la page titre, une préface, une épître dédicatoire, une table des matières et des divisions de chapitre qui rappellent les ouvrages imprimés à la même époque sur le continent européen. La *Musique spirituelle* de la mère de Sainte-Hélène contient même une permission de publication signée par le supérieur ecclésiastique de la communauté. L'*Histoire abrégée de l'établissement de l'Hôtel-Dieu de Québec*, restée à l'état de manuscrit pendant plus de trente ans, offrait vraisemblablement un appareil éditorial similaire avant d'être publié en 1751 sous le titre *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* en France. L'écriture manuscrite pouvait également permettre de multiplier les copies d'un ouvrage. C'est le cas de l'*Abrégé de la vie de M^{me} la comtesse de Pontbriand*, rapportée de France par le fils de la comtesse, M^{gr} de Pontbriand, alors évêque de Québec, et que réécrit, de mémoire, Charlotte Daneau de Muy de Sainte-Hélène, annaliste chez les ursulines²³. Après une lecture rapide et n'ayant plus accès à l'original, elle est contrainte de faire confiance à sa mémoire et recompose un tout nouvel ouvrage. Deux exemplaires de cette copie réalisée à l'insu du prélat et dédiée à une demoiselle dans une lettre préface sont conservés, l'un chez les ursulines de Québec et l'autre aux archives du séminaire de Québec.

L'écriture des laïques

Les communautés religieuses, malgré des pertes substantielles, ont une tradition de la mémoire qui a permis de préserver bon nombre de documents. Dans le cas des laïques, la dispersion des sources et leur destruction semblent être plus importantes. Le patrimoine personnel et familial, à moins d'une conscience aiguë de la trace, est souvent conservé dans les archives des institutions avec lesquelles ces femmes ont transigé. Les archives des colonies montrent que plusieurs Canadiennes ont transigé avec les représentants du roi que sont les ministres de la Marine et le conseil souverain et suggèrent l'existence d'une pratique répandue de la réclamation. Le plus

souvent résumés dans les procès-verbaux du Conseil souverain ou le fruit d'une occasion particulière, ces lettres, mémoires et placets ont toutefois fait la réputation de quelques femmes, soit en raison de l'importance de la quantité de documents produits ou de celle du document en question. C'est le cas de Madeleine de Verchères, qui sollicita les faveurs du roi lors de l'envoi du récit de ses exploits à la comtesse de Maurepas, épouse du ministre de la Marine, et qui réitéra sa demande quelques années plus tard en étoffant son récit de faits nouveaux. Ces documents contribuèrent largement à établir la légende de Madeleine de Verchères gardienne du fort français et de la foi catholique²⁴.

La logique de la réclamation, l'importance du patronage et l'art de convaincre se conjuguent habilement sous la plume de la marquise de Vaudreuil, née Louise-Élisabeth de Joybert. Épouse du gouverneur de la Nouvelle-France, elle s'installe à la cour en 1709 comme sous-gouvernante des enfants du duc de Berry, après avoir donné elle-même naissance à onze enfants. Son arrivée à la cour constitue une manœuvre stratégique de la part du gouverneur. Louise-Élisabeth pourra ainsi mieux seconder les politiques du marquis de Vaudreuil et tirer les ficelles du pouvoir. Elle veille à ce que les demandes du gouverneur soient satisfaites avec diligence, offre un appui indéfectible à son gouvernement, tout en complétant ses remarques par l'émission de ses propres opinions sur l'administration du Canada dans des mémoires et des lettres qu'elle distribue généreusement. Elle s'intéresse de près aux affaires du Canada, donne son avis au ministre de la Marine, sollicite des faveurs et des appuis qui lui feront une réputation d'égérie. Le pouvoir de cette femme dérange certes, et c'est par l'écriture d'une importante correspondance qu'elle parvient à l'exercer. Sans être une correspondance à proprement parler littéraire, elle présente toutefois la mise en place de toute une rhétorique où l'art d'émouvoir et de convaincre sont au cœur de l'acte d'écriture.

L'épouse du gouverneur de Trois-Rivières, Élisabeth Bégon, a sans aucun doute joué un rôle similaire auprès de la classe dirigeante²⁵. Le journal épistolaire qu'elle tient témoigne des nombreuses demandes qui lui sont faites pour qu'elle donne sa

faveur et intervienne auprès de ceux qu'elle appelle les « grosses têtes ». C'est toutefois son journal épistolaire qui a survécu au temps et qui a fait sa réputation d'épistolière et de femme d'esprit. Ses « Lettres au cher fils » témoignent d'une pratique à mi-chemin entre les relations des communautés religieuses, la lettre de nouvelles et le journal intime dont on a peu de témoignage dans les archives de la Nouvelle-France, hormis quelques journaux spirituels, le plus souvent des extraits, comme ceux de Marie de l'Incarnation, Catherine de Saint-Augustin ou Marie Barbier. Ils diffèrent d'ailleurs sensiblement du journal épistolaire de M^{me} Bégon, plus mondain. La distance et la rareté des courriers, la volonté de rendre compte des moindres détails de la vie quotidienne à des proches éloignés par des contraintes professionnelles semble motiver la tenue de ce genre de journal que certains hommes, éloignés de la vie familiale, réclament à leur épouse encore au XIX^e siècle. Chez Élisabeth Bégon, la pratique quasi quotidienne de l'écriture, la nécessité de recréer un espace familial pour le destinataire transforment toutefois le récit qui apparaissait dans les relations des religieuses en de véritables mises en scène où le mot d'esprit et l'invention pimentent les descriptions du quotidien.

Conclusion

L'écriture des femmes à l'époque de la Nouvelle-France n'est pas un phénomène aussi rarissime que tend à nous le faire croire l'histoire de la littérature. Les religieuses, qui sont généralement des femmes instruites, ont été très prolifiques et les témoignages que ces documents contiennent laissent croire que ce qui a été conservé n'est que la pointe de l'iceberg. Dans l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, la lettre mortuaire consacrée à Marie-Renée Boulié de la Nativité décrit ses talents littéraires et mondains : « Elle joignait à ses rares vertus un esprit gay & agréable, une conversation charmante, une facilité admirable pour s'énoncer, & pour écrire en prose ou en vers. M. Talon, intendant, qui se mêlait de poésie, lui adressait quelquefois des madrigaux ou épigrammes auxquels elle répondait sur-le-champ fort spirituellement en même style ; & ses pièces étaient estimées de tous les connaisseurs²⁶ ».

Malheureusement aucune de ces pièces n'a survécu. La conservation du patrimoine passe par les institutions publiques et les institutions religieuses, qui ont une importante tradition de la mémoire. C'est au sein de ces institutions que les archives, principaux témoins du passé, sont les plus importantes. Aucune romancière ni poétesse dans ce corpus, et une « littérarité » qui emprunte d'autres voies que celle de la fiction affichée. La littérature se définit selon d'autres critères et emprunte d'autres voies qui se confondent avec l'ensemble des savoirs et qui s'imbriquent étroitement dans la vie quotidienne des femmes. Publiées de façon posthume, le plus souvent restées à l'état de manuscrit et dispersées dans de multiples fonds d'archives tant au Canada qu'à l'étranger, ces traces de l'écriture des femmes à l'époque de la Nouvelle-France ne sont toutefois pas uniquement des reliquats que l'on accommode à la sauce du jour. Plusieurs, notamment les écrits des religieuses, ont été utilisés par leurs contemporains, voyageurs et historiens, mais aussi par des correspondants dispersés sur le continent européen. En cessant de chercher les chefs-d'œuvre, en cherchant à comprendre ce que ces textes nous racontent et comment ils racontent et se propagent, on entre non seulement dans l'histoire des femmes de la Nouvelle-France, mais on reconstruit un héritage : celui que les femmes, de leur cloître ou de leur cabinet, ont légué aux héritières des générations subséquentes et, parmi elles, aux « premières » femmes de lettres du XIX^e siècle.

Notes

- 1 Brèves apologies de nos auteurs féminins, Québec, Garneau, 1920, p. 11.
- 2 Du Creux, *Historia canadensis : Sev Novae-Frciae Libri Decem*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1664.
- 3 C. Richer de Sainte-Croix, « Lettre à la supérieure de Dieppe, 2 septembre 1639 », dans M. de l'Incarnation, *Correspondance*, G. Oury [éd.], Solesmes, Abbaye Saint-Pierre, 1971, p. 951-960.
- 4 M. de l'Incarnation à son fils, C. Martin, 22 octobre 1649, dans *Correspondance*, G. Oury [éd.], 1971, p. 377.
- 5 Moins de quinze ans après sa mort, son fils avait déjà fait paraître *La vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, tirée de ses lettres et de ses écrits*, Paris, 1677 ; *Lettres de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, Première Supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, divisées en deux parties*, Paris, 1681 ; *Retraites de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, religieuse ursuline, avec une exposition succincte du « Cantique des cantiques »*, Paris, 1682 ; *L'École sainte ou explication familière des mystères de la foi pour toutes sortes de personnes qui sont obligées d'enseigner la doctrine chrétienne*, Paris, 1684. Ces publications ont sans doute contribué à l'engouement pour les écrits de la religieuse et à leur pérennité.
- 6 Lettre de la Révérende Mère Supérieure des Religieuses hospitalières de Kébec en la Nouvelle-France, du 20 octobre 1667, à M. Bourgeois de Paris, Paris, Sébastien Cramoisy, 1668.
- 7 M.-A. Regnard Duplessis de Sainte-Hélène, [Lettre sur les mœurs de la nation inuite], dans *Histoire de M^{lle} Le Blanc jeune fille sauvage retrouvée dans les bois de Champagne*, par M^{me} H..., Paris, 1755, p. 59-68.
- 8 Ces deux correspondances ont été publiées dans la revue *Nova Francia* par L. Leymarie entre 1926 et 1931.
- 9 Mère de Pommereu, *Chroniques de l'ordre de Sainte-Ursule*.
- 10 « De la mort d'une jeune Huronne religieuse hospitalière », dans *Relation de ce qui s'est passé en la mission des Pères de la Compagnie de Jésus aux pays de la Nouvelle-France [...]*, Paris, S. Cramoisy, 1659, p. 90-102.
- 11 Mère Sainte-Henriette, *Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal : première partie, 1620-1700*, Montréal, Congrégation Notre-Dame, 1910-1913.
- 12 C. Daneau de Mui de Sainte-Hélène, « Récit de la guerre de Sept ans », dans *Les ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, t. 2, Québec, C. Darveau, 1866, p. 319-391.
- 13 M. Forestier, « [Récit de la traversée] », dans *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Montauban, J. Legier, 1751, p. 7-24.
- 14 J. F. Juchereau de La Ferté de Saint-Ignace et M.-A. Regnard Duplessis de Sainte-Hélène, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Montauban, J. Legier, 1751. Voir aussi *Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Dom Albert Jamet [éd.], Québec, Hôtel-Dieu de Québec, 1939.
- 15 M. Morin, *Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, Montréal, Imprimerie des éditeurs limitée, 1921. Voir aussi *Histoire simple et véritable*, G. Legendre [éd.], Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1979.
- 16 M.-A.-V. Cuillierier, « Relation de Sœur Cuillierier (1725-1747) », *Les Écrits du Canada français*, G. Legendre [éd.], n° 42 (1979), p. 157-185.
- 17 C. Porlier, « Petite Relation des différends evenemens arrivés dans notre monastere depuis la fin de l'année 1756 », M. Faribault-Beauregard et G. Legendre [éd.], *Les écrits du Canada Français*, n° 69 (1990), p. 157-185.
- 18 M. Bourgeois, *Les écrits : autobiographie et testament spirituel*, [Sœur Saint-Damase-de-Rome] [éd.], Montréal, Congrégation de Notre-Dame, 1964.
- 19 M.-C. Juchereau Duchesnay de Saint-Ignace, « Lettre à Marie-Anne La Corne dite de Sainte-Croix, 24 octobre 1777 », dans *Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital Général de Québec : Histoire du Monastère Notre-Dame des Anges, Religieuses hospitalières de la Miséricorde de Jésus, Ordre de Saint-Augustin*, Québec, G. Darveau, 1882, p. 423-441.
- 20 M.-J. Legardeur de Repentigny, « Lettre au Roy, 1763 », *Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital Général de Québec*, Québec, Darveau, 1898, p. 374-377. Voir également Une religieuse de l'Hôpital-Général, « Relation du Siège de Québec en 1759, d'après un manuscrit récemment obtenu de France, Québec, Presses du Mercury, 1840. Ce document a été réédité dans *Le Siège de Québec en 1759 par trois témoins*, J.-C. Hébert [éd.], Québec, Ministère des Affaires culturelles, p. 17-29.
- 21 M. de l'Incarnation, « De Québec, à son Fils, 9 août 1668 », *Correspondance*, G. Oury [éd.], 1971, p. 801.
- 22 « La vie de madame la comtesse de Pontbriand », *Bulletin de recherches historiques*, n° 18 (1912), p. 202-210, 225-246, 257-280, 289-307.
- 23 M. M. Jarret de Verchères, « Lettre de Madeleine de Verchères à la Comtesse de Maurepas suivie de Relation des faits héroïques », dans *Supplément du Rapport du D^r Brymner sur les Archives canadiennes*, É. Richard [éd.], 1899, Ottawa, Archives publiques du Canada, p. 5-12. Voir aussi, « Lettre de Madame de Verchères à Madame de Maurepas + Relations des faits héroïques de Mademoiselle Marie Madelaine de Verchère contre les Iroquois agée de quatorze ans en l'année 1696 le 22^e octobre à huit heures du matin », dans D. Gervais et S. Lusignan, « De Jeanne d'Arc à Madeleine de Verchère », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 53, n° 2 (1999), p. 198-199.
- 24 É. Bégon, *La correspondance de Madame Bégon, 1748-1753*, C. de Bonnault [éd.], Québec, Imprimeur du Roi 1935. Voir aussi *Elisabeth Bégon*, C. Dupré [éd.], Montréal, FidEs, 1961 ; *Lettres au cher fils : correspondance d'Elisabeth Bégon avec son gendre (1748-1753)*, N. Deschamps [éd.], Montréal, Hurtubise HMH, 1972, et Montréal, Boréal, 1994.
- 25 *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, p. 236.